



BUDGET INITIAL

2017-2018

Conseil des commissaires du 20 juin 2017

Préparé par : Service des ressources financières et de l'organisation scolaire

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3-4
État de l'excédent accumulé	5
État des résultats	6
Détail des revenus	7-8
Détail des charges	9-12
Clientèle scolaire	13
Informations complémentaires	14
- Taxation scolaire	15
- Investissements	16

Introduction

Règles budgétaires gouvernementales - Sommaire

Les règles budgétaires 2017-2018 découlent du budget adopté par le gouvernement du Québec.

Pour 2017-2018, les éléments suivants ont un impact important sur le budget de la Commission scolaire des Hautes-Rivières :

1. Maintien des mesures générales pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire gouvernemental.

Les ajustements budgétaires de 2011-2012 à 2015-2016 qui totalisaient 6,9 millions sont maintenus. Aucun nouvel ajustement budgétaire en vue de l'atteinte de l'équilibre n'est effectué.

2. Réinvestissement dédié aux établissements

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a procédé à un réinvestissement de l'ordre de 2,39 millions de dollars pour l'année 2017-2018. De ce montant, 2,18 millions sont réinvestis via des allocations dédiées aux établissements visant le soutien à la réussite des élèves. Ces allocations seront versées aux établissements, et ceux-ci ont le choix des moyens pour répondre aux besoins de leurs élèves. Elles couvrent :

- Le soutien à la maternelle et la 1^{ère} année (1,58M);
- Le soutien de la 2^e à la 6^e année en milieu défavorisé (0,1M);
- Le soutien au secondaire (0,33M);
- L'aide aux parents (0,04M);
- L'activité physique (0,13M)

3. Indexations

Le budget prévoit les montants nécessaires pour financer les indexations salariales. Les montants pour les autres dépenses ne sont pas indexés à l'exception de ceux reliés à la consommation énergétique et au transport scolaire.

4. Obligation pour la Commission scolaire de présenter un budget équilibré qui prend en compte l'utilisation d'une partie de ses surplus accumulés.

L'utilisation des surplus accumulés au 30 juin 2016 est assujettie à certaines limites. D'abord, la valeur nette des terrains et du solde à recevoir pour les avantages sociaux futurs sont retirés. Puis, le surplus restant peut être utilisé jusqu'à concurrence de 15%. Du surplus de 12,7 millions au 30 juin 2016, la Commission scolaire est donc en droit d'utiliser 685 650 \$ pour équilibrer son budget.

Budget de la Commission scolaires des Hautes-Rivières

Les clientèles scolaires prévues au secteur Jeunes sont en hausse par rapport à l'an dernier, tant au préscolaire et au primaire, qu'au secondaire. Au secteur Adultes, elles resteront à peu près stables alors que les clientèles prévues en Formation professionnelle sont en baisse (voir page 13).

Au cours des dernières années, pour faire face aux compressions budgétaires successives, la Commission scolaire a mis en place plusieurs mesures tant au niveau de ses dépenses que de ses revenus. L'engagement, la rigueur et les efforts consentis dans la poursuite de ces mesures permettent maintenant certains réinvestissements tout en maintenant l'équilibre budgétaire pour l'année scolaire 2017-2018.

Le taux de la taxe scolaire s'élève à **0,26578** du 100\$ d'évaluation, **soit une baisse de 0,361 cents du 100\$ d'évaluation (-1,3 %)**.

Au final, les revenus de la Commission scolaire totalisent 212,7 millions de dollars. Les dépenses s'élèvent à 213,4 millions de dollars. Ceci nous laisse un déficit autorisé de 0,7 million, financé par une appropriation du surplus accumulé.

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉTAT DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017	BUDGET INITIAL 2017-2018
	\$	\$
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT	12 735 445	12 583 915
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(151 530)	(685 650)
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN	12 583 915	11 898 265

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**ÉTAT DES RÉSULTATS**

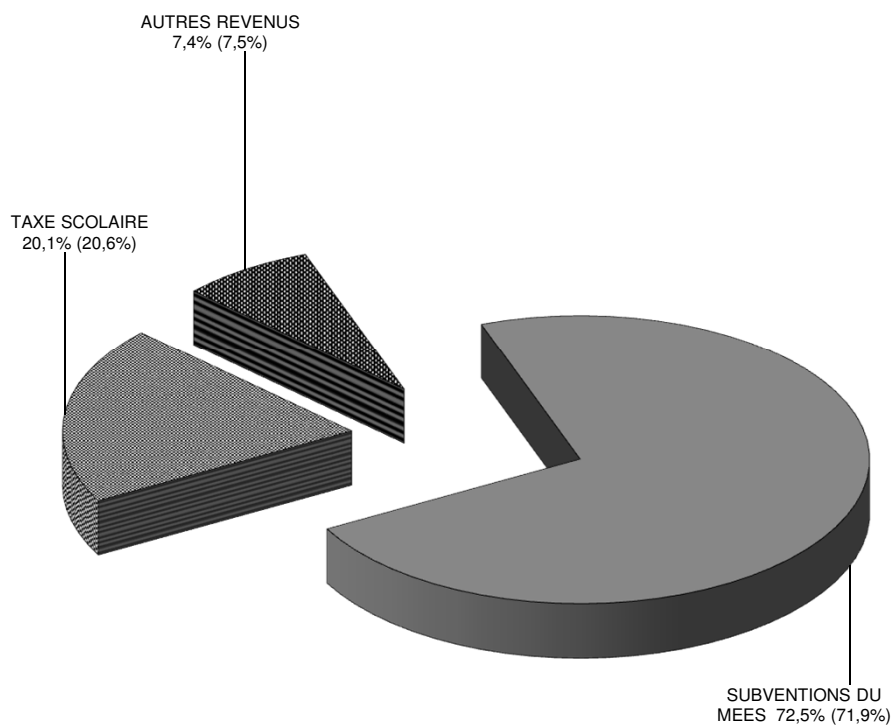
	ÉTATS FINANCIERS 2015-2016	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017	BUDGET INITIAL 2017-2018
	\$	\$	\$
REVENUS			
Subventions de fonctionnement du MEES	139 446 227	147 188 773	154 240 508
Autres subventions et contributions	599 091	538 164	562 000
Taxe scolaire	41 740 292	42 186 517	42 692 171
Droits de scolarité et frais de scolarisation	290 867	270 172	270 000
Ventes de biens et services	14 201 436	14 539 450	14 925 135
TOTAL DES REVENUS	196 277 913	204 723 076	212 689 814
CHARGES			
Activités d'enseignement et de formation	101 281 715	107 235 748	110 488 162
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	41 854 221	45 699 426	48 646 686
Services d'appoint	20 566 951	20 917 444	21 381 866
Activités administratives	7 311 788	7 610 086	8 170 076
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	19 019 344	19 248 445	19 999 572
Activités connexes	4 921 445	4 113 457	4 389 102
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	518 268	300 000	300 000
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(250 000)	-
TOTAL DES CHARGES	195 473 732	204 874 606	213 375 464
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	804 181	(151 530)	(685 650)

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**DÉTAIL DES REVENUS**

	ÉTATS FINANCIERS 2015-2016	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017	BUDGET INITIAL 2017-2018
	\$	\$	\$
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU MEES			
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	122 465 756	129 847 622	136 260 716
Subvention pour le service de la dette	14 056 819	14 248 089	15 123 831
Subvention pour le transport scolaire	5 052 877	5 352 024	5 411 760
Variation de la subvention - Financement	(2 129 225)	(2 258 962)	(2 555 799)
	139 446 227	147 188 773	154 240 508
AUTRES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	599 091	538 164	562 000
TAXE SCOLAIRE			
Subventions tenant lieu de taxes	672 826	694 906	675 000
Taxe scolaire - Année courante	40 433 084	40 891 611	41 507 171
Taxe scolaire supplémentaire - Année courante	437 275	500 000	450 000
Taxe scolaire - Années antérieures	197 107	100 000	60 000
	41 740 292	42 186 517	42 692 171
DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS DE SCOLARISATION	290 867	270 172	270 000
VENTES DE BIENS ET SERVICES			
Ventes de biens et services	13 870 455	13 625 450	13 865 135
Revenus divers	330 981	914 000	1 060 000
	14 201 436	14 539 450	14 925 135
TOTAL DES REVENUS	196 277 913	204 723 076	212 689 814

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
REVENUS PAR SOURCE

REVENUS PAR SOURCE
2017-2018 (RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017)



REVENUS PAR SOURCE
(Millions)

Subventions du MEES	154,2 \$
Taxe scolaire	42,7 \$
Autres revenus	15,8 \$
TOTAL DES REVENUS	212,7 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**CHARGES**

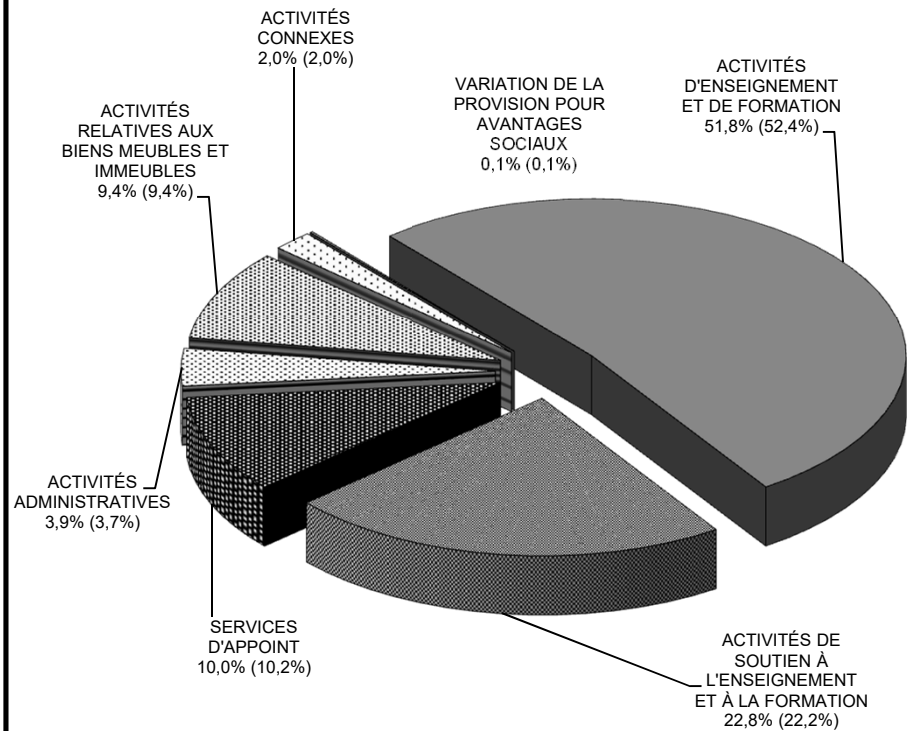
	ÉTATS FINANCIERS 2015-2016 \$	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017 \$	BUDGET INITIAL 2017-2018 \$
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION			
Éducation préscolaire	8 055 322	8 377 552	8 372 000
Enseignement primaire	45 444 200	48 998 092	50 453 546
Enseignement secondaire général	24 191 068	25 297 457	26 351 492
Formation professionnelle	7 590 492	7 379 044	7 551 865
Enseignement particulier	13 622 120	14 522 321	15 105 116
Formation générale des adultes	2 378 513	2 661 282	2 654 143
	101 281 715	107 235 748	110 488 162
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION			
Gestion des écoles et des centres	12 394 493	13 177 139	13 347 567
Moyens d'enseignement	3 885 233	4 420 313	4 426 327
Services complémentaires, pédagogiques et de formation d'appoint	20 760 781	22 853 344	25 276 883
Animation et développement pédagogique	1 716 455	1 884 869	1 932 126
Perfectionnement du personnel	489 046	707 640	690 478
Activités sportives, culturelles et sociales	2 608 213	2 656 121	2 973 305
	41 854 221	45 699 426	48 646 686
SERVICES D'APPOINT			
Transport scolaire	11 858 929	12 224 570	12 587 167
Service de garde	8 708 022	8 692 874	8 794 699
	20 566 951	20 917 444	21 381 866
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES			
Conseil des commissaires et comités	202 349	220 579	229 077
Gestion	5 135 826	5 484 167	5 801 774
Services corporatifs	1 916 290	1 853 615	2 054 687
Perfectionnement	57 323	51 725	84 538
	7 311 788	7 610 086	8 170 076

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**CHARGES**

	ÉTATS FINANCIERS 2015-2016	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017	BUDGET INITIAL 2017-2018
	\$	\$	\$
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES			
Entretien et amortissement des biens meubles	3 018 487	2 865 421	3 155 737
Conservation et amortissement des biens immeubles	7 118 332	7 537 451	7 934 548
Entretien ménager	4 797 124	4 976 304	5 011 930
Consommation énergétique	3 211 080	3 313 000	3 313 000
Location d'immeubles	237 664	124 942	130 388
Protection et sécurité	158 123	130 703	143 839
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	478 534	300 624	310 130
	19 019 344	19 248 445	19 999 572
ACTIVITÉS CONNEXES			
Financement	3 556 870	3 572 089	3 762 831
Projets spéciaux	376 824	182 368	187 271
Rétroactivité	1 556 276	125 000	205 000
Droits de scolarité et ententes	48 862	64 000	64 000
Prêts de services	4 346	40 000	40 000
Variation des provisions	(621 733)	130 000	130 000
	4 921 445	4 113 457	4 389 102
CHARGES LIÉES À LA VARIATION DE LA PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX			
	518 268	300 000	300 000
GAIN SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS			
	-	(250 000)	-
TOTAL DES CHARGES	195 473 732	204 874 606	213 375 464

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
CHARGES PAR FONCTION

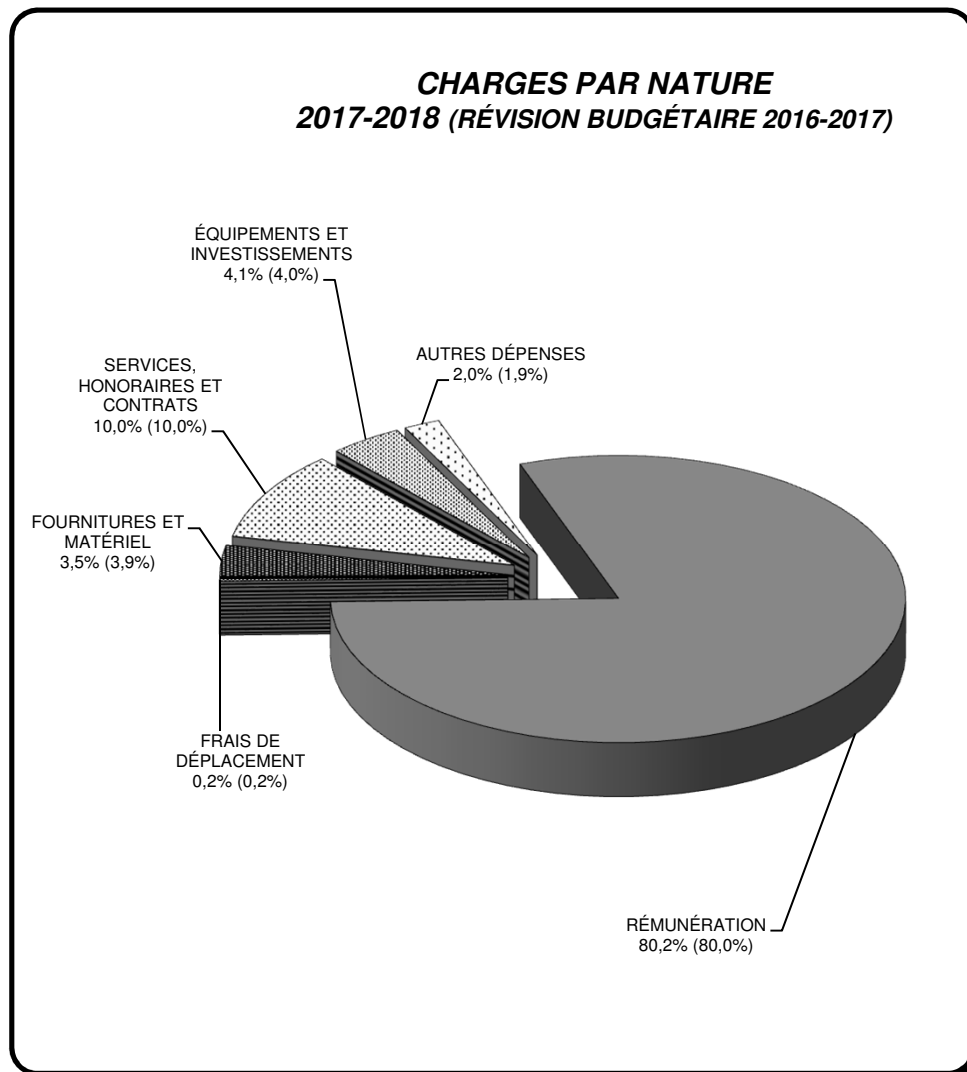
CHARGES PAR FONCTION
2017-2018 (RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017)



CHARGES PAR FONCTION
(Millions)

Activités d'enseignement et de formation	110,5 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	48,6 \$
Services d'appoint	21,4 \$
Activités administratives	8,2 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	20,0 \$
Activités connexes	4,4 \$
Variation de la provision pour avantages sociaux	0,3 \$
TOTAL DES DÉPENSES	213,4 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
CHARGES PAR NATURE



CHARGES PAR NATURE
(Millions)

Rémunération	171,1 \$
Frais de déplacement	0,5 \$
Fournitures et matériel	7,4 \$
Services, honoraires et contrats	21,4 \$
Équipements et investissement	8,7 \$
Autres dépenses	4,3 \$
TOTAL DES DÉPENSES	213,4 \$

**COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
CLIENTÈLE SCOLAIRE**

	ÉTATS FINANCIERS 2015-2016	2016-2017 (MAI 2017)	BUDGET INITIAL 2017-2018
SECTEUR JEUNES			
Maternelle - 4 ans - Demi-temps	26	24	24
Maternelle - 4 ans - Temps plein - Milieu défavorisé	13	35	40
Préscolaire - 5 ans	1 789	1 681	1 710
Primaire	9 594	10 034	10 234
Secondaire	5 751	5 668	5 790
	17 173	17 442	17 798
<i>Variation des clientèles - Secteur Jeunes</i>		269	356
SECTEUR FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP)	694	710	692
SECTEUR FORMATION PROFESSIONNELLE (AEP)	5	9	9
SECTEUR FORMATION GÉNÉRALE ADULTE	416	410	415
CLIENTÈLE TOTALE	18 288	18 571	18 914
FORMATION À DISTANCE	47	45	45
ÉLÈVES EN ANIMATION PASSE-PARTOUT	633	700	638



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

2017-2018

Taxation scolaire

Investissements

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

TAXATION SCOLAIRE	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017	BUDGET INITIAL 2017-2018
	\$	\$
Évaluation foncière uniformisée étalée	15 179 335 230	15 617 116 117
Produit d'une taxe scolaire au taux de 0,35\$ par 100\$ d'évaluation	53 127 673	54 659 906
Produit maximal de la taxe scolaire fixé par les règles budgétaires du MEES	40 891 726	41 508 336
Taxe scolaire facturée	40 891 611	41 507 171
<hr/>		
Taux de taxe pour l'année (du 100\$ d'évaluation) :		
- Francophones	0,26939	0,26578
<hr/>		
Nombre de comptes de taxes produits	60 907	60 926
Date prévue de mise à la poste	29 juin 2016	4 juillet 2017
Échéance - Premier versement	8 août 2016	7 août 2017
Échéance - Deuxième versement	31 octobre 2016	3 novembre 2017

COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
PARAMÈTRES DE FINANCEMENT - INVESTISSEMENT

	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2016-2017	BUDGET INITIAL 2017-2018
ALLOCATION DE BASE		
Montant de base	57 465	57 465
Montant pour l'acquisition de mobilier, appareillage et outillage (MAO)	1 421 968	1 447 643
Montant pour le développement informatique	280 773	371 299
TOTAL DE L'ALLOCATION DE BASE	1 760 206	1 876 407
ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Mesure 30810 - Adaptation scolaire	138 651	142 211
Mesure 30850 - Amélioration de l'accessibilité des immeubles	167 345	167 345
TOTAL DES ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES	305 996	309 556
ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES		
Mesure 50580 - Nouveaux équipements - Esthétique FP	2 837	-
Mesure 50580 - Équipements implantation - Épilation FP	70 633	-
Mesure 50580 - Réaménagement implantation - Épilation FP	60 183	-
Mesure 50621 - Maintien des bâtiments	3 718 432	4 796 210
Mesure 50622 - Résorption du déficit de maintien	495 680	682 600
Mesure 50624 - Réfection et transformation des actifs	2 068 098	2 114 473
Mesure 50625 - Maintien des bâtiments - Enveloppe additionnelle	1 514 633	2 372 118
Mesure 50626 - Résorption du déficit de maintien - Enveloppe additionnelle	199 243	590 923
Mesure 50760 - Mise aux normes des infrastructures technologique des commissions scolaires	890 176	1 046 679
TOTAL DES ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES	9 019 915	11 603 003
TOTAL DES ALLOCATIONS POUR LES INVESTISSEMENTS	11 086 117	13 788 966